



Association VIENS DANSER 91
2 A rue de Beaulieu 91650 BREUILLET

COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 12 Octobre 2018

Présents	AM. Verdier, C. Fournaiseau, D. Drapier, E. Drapier, R. Gamero, R. Rintjema,
Excusés	F. Rozalen, J. Rozalen
Invités	C. Cochet, L. Ferry, M. Ferry, M. Gamero, C. Navette, V.Rintjema, A.Verdier

Le 12 Octobre 2018, à 19 h 37, à Breuillet, les membres de ladite association se sont réunis en Conseil d'Administration sur convocation de la Présidente, Anne Marie VERDIER.

Tout d'abord, et suite à l'appel à candidature pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration, la Présidente Anne Marie VERDIER, adresse ses remerciements aux 5 candidats invités : Christiane COCHET, Liliane FERRY, Michel FERRY, Martine GAMERO et Christian NAVETTE qui se sont portés postulants aux prochaines élections lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 Novembre 2018.

La Présidente rappelle que le Conseil d'Administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Validation du CA du 25 Mai 2018
- 2) Préparation de l'Assemblée Générale du 30 Novembre 2018
 - a) Bilan moral
 - b) Bilan financier et budget prévisionnel
 - c) Projet pour la saison à venir : bal à St Chéron et Réveillon 2018
 - d) Organisation élections, renouvellement du CA
- 3) Point sur les stages
- 4) Questions diverses.

1) Validation du CA du 25 Mai 2018 :

Le compte rendu du 25 Mai 2018 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

2) Préparation de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 30 Novembre 2018 :

Anne Marie VERDIER, précise qu'elle demandera le prêt d'un «tableau papier» et d'un rétroprojecteur à la commune de BREUILLET.

a) Bilan moral 2017/2018 :

Chantal FOURNAISEAU, vice-présidente, lit rapidement le compte rendu qu'elle a préparé. Celui-ci n'apportant aucune remarque particulière sera donc commenté lors de l'AGO.

b) Bilan financier 2017-2018 – budget prévisionnel 2018-2019 :

Didier DRAPIER, Trésorier, présente le bilan financier arrêté du 1^{er} Septembre 2017 au 31 Août 2018. Celui-ci laisse apparaître un solde positif de 1 276 €.

Quant au budget prévisionnel, ce dernier précise aux membres présents qu'il n'est pas tout à fait finalisé.

Anne Marie VERDIER signale que Mme BOSCHETTI va suivre de nouveau le dossier de VD91 auprès du Crédit Mutuel d'ARPAJON, puisqu'elle gérait déjà notre dossier à Saint-Chéron.

Anne Marie VERDIER, présidente, demande à Christiane COCHET si elle peut l'aider à préparer le diaporama (PowerPoint) qui sera projeté à l'AGO. Cette dernière donne son accord.

c) Projet pour la saison à venir : bal à St Chéron et Réveillon 2018 etc ... :

Anne Marie VERDIER fait un compte rendu des projets à venir et apporte des précisions complémentaires.

- **Mardi 2 Octobre 2018 – Animation Chants et Danses à la Maison de Retraite «Les Larris» à BREUILLET**

Durant la semaine bleue, VD91 organise avec des bénévoles un après-midi animé destiné aux résidents de la maison de retraite. 3 couples de danseurs de VD91 (MERCIER, RINTJEMA et FOURNAISEAU) dansent accompagnés d'une chanteuse Claudette LALEUF. Cette prestation reste appréciée par les personnes âgées qui n'hésitent pas à reprendre les refrains des chansons proposées.

- **Téléthon 2018**

Une réunion communale s'est tenue le 12 Septembre 2018 à la suite de laquelle il a été décidé de ne plus utiliser le gymnase pour y faire des initiations/démonstrations diverses au profit du téléthon. En effet, peu de personnes s'y rendent et le profit est décevant.

L'Association VD91 a donc proposé d'installer, après les vacances de la Toussaint, dans les cours, une tirelire dans laquelle les personnes pourront déposer leur don.

- **Pot de fin d'année 2018**

Françoise ROZALEN et José ROZALEN, démissionnaires, seront sollicités afin de récupérer le stock des boissons de VD91 entreposé chez eux. En effet, Martine GAMERO s'est proposée de le reprendre et de tenir le stock. Elle pourra ainsi prévoir en boissons le pot de fin d'année.

- **Réveillon 2018 organisé par VD91**

Anne Marie VERDIER demande qui souhaite renouveler cet évènement. Sur les 6 membres du CA présents, 5 sont d'accord pour reconduire la fête du nouvel an, 1 membre s'abstient. Anne Marie VERDIER réservera par conséquent la salle du Pont de Bois à SAINT-CHERON.

Il est demandé qui peut s'occuper de la musique. Après discussion et l'offre non retenue d'Anne Marie VERDIER de faire appel à son fils, Chantal FOURNAISEAU se désigne en émettant des suggestions. Sa proposition est retenue.

Il est aussi décidé, pour simplifier le travail des bénévoles, de louer la vaisselle. En effet, celle-ci repart sale dans des caisses chez le traiteur.

Rendez-vous sera pris par Véronique RINTJEMA et Martine GAMERO avec le traiteur «La Fleur de Sel» à DOURDAN pour lui demander un devis.

Une toute première approche sur le tarif à proposer est ensuite discutée. Après une étude rapide, Anne Marie VERDIER propose de reconduire les tarifs du réveillon 2017, c'est-à-dire : 68 € pour les adhérents et 72 € pour les non adhérents.

Une information par mail sera effectuée en temps utile auprès de tous les adhérents et stagiaires.

- **Bal à Saint-Chéron début 2019**

La commune de Saint-Chéron ne peut attribuer une date à VD91, en Mars 2019, pour la réservation de la salle du Pont de Bois à SAINT-CHERON où se déroule habituellement ce bal. Il a été proposé à l'association VD91 la salle d'Orgery beaucoup trop petite. Anne Marie VERDIER va par conséquent reprendre contact avec la municipalité de SAINT-CHERON afin d'obtenir une autre date pour la salle du Pont de Bois qui pourrait se situer fin Janvier, début Février 2019. Cette soirée restera animée par Loubna, notre professeur.

- **19 Avril 2019 - 5ème anniversaire de VIENS DANSER 91**

VD91 atteint ses 5 années d'existence. Aussi, pour fêter l'évènement, il est décidé de proposer un entraînement avec un repas sympa dans la salle des fêtes de BREUILLET. Il y sera convié les adhérents et les stagiaires.

- **1er Mai 2019 – Thé dansant à la Salle des Fêtes de BREUILLET**

VD91 organisera comme chaque année ce thé dansant demandé par la commune de BREUILLET. Chantal FOURNAISEAU prendra contact avec Mélody's Orchestra pour retenir 2 musiciens qui avait plu la saison dernière.

- **22-23 Juin 2019 - Guinguette dans le cadre de «Breuillet en Fête»**

A la demande de Chantal FOURNAISEAU, Didier DRAPIER nous donne quelques résultats de la guinguette 2018. Les dépenses se sont élevées à 2 127,91 €, les recettes à 2 434,66 € avec un bénéfice de 306,75 €.

Cet évènement apprécié sera reconduit en 2019, l'organisation définie plus tard.

d) Organisation élections, renouvellement du CA :

➤ **Convocation AGO :**

Anne Marie VERDIER présente un projet de convocation qui sera adressé à chaque adhérent.

Après discussion, il est demandé d'ajouter, de préciser :

- L'heure : 19 h 45 (à avancer de 15 mn)
- Élections pour le renouvellement du CA et bureau :
 - 3 membres démissionnaires
 - 1 membre sortant
 - 5 postes à pourvoir
- Présentation des membres candidats et sortant.

- **Questions diverses** : les adhérents souhaitant voir inscrire une question particulière doivent la transmettre par écrit à la Présidente au plus tard 8 jours avant la date de l'Assemblée Générale.
Tout adhérent désirant poser sa candidature doit avoir fait parvenir sa lettre de motivation écrite à la Présidente de Viens Danser 91 avant le 8 Novembre 2018.
- Pouvoir (2 maximum par personne)
- Pièce Jointe : Liste des membres du CA présents, sortant, et candidats.

➤ **Autres préparatifs :**

- **Feuille de présence**
La feuille de présence sera préparée par Chantal FOURNAISEAU, vice-présidente.
- **Bulletin de vote**
Il sera également préparé un bulletin de vote qui portera. En fonction du nombre de candidats un ou plusieurs noms devront être barrés de façon à ce qu'il reste sur la liste un maximum de 5 Noms. Tous seront élus pour 4 ans.
- **Urne :**
Une urne sera utilisée. Le dépouillement se fera à la fin de l'Assemblée Générale en pointant les noms non rayés.
Après l'élection des membres du Conseil d'Administration, les membres du bureau seront élus à la suite.
- **Administrateur sortant**
Il est demandé, puisque que c'est son désir, à Elisabeth DRAPIER, sortante, de faire sa demande écrite pour se représenter comme membre au Conseil d'Administration.
- **Adhérents ou pas ?**
La question s'est posée pour les stagiaires qui se sont inscrits pour effectuer de 5 stages ou plus. Peut-on les considérer comme « adhérents ». Ils ne paient ni l'adhésion ni la licence. Une discussion s'engage. Seul, le couple ROZALEN restera retenu cette saison comme « adhérent ». En effet, Anne Marie VERDIER part du principe que tous les deux démissionnaires ont rendu bénévolement à l'association de nombreux services et que par conséquent on leur doit bien ce titre. A ce jour, l'association VD91 a inscrit 47 adhérents ; chiffre porté à 49 avec ce couple.
Il en résulte qu'il faudra revoir les règles à définir pour les stagiaires, les écrire, pour s'y reporter si besoin. Un membre présent propose une ristourne sur le dernier stage, il faudra y réfléchir

3) Point sur les stages :

Les inscriptions pour les stages se font en douceur en ce début de saison. A ce jour :

Salsa 1 :	12 personnes	du 13 09 au 18 10 2018
Salsa 2 :	17 personnes	du 08 11 au 06 12 2018
Tango argentin 1/2 :	8 personnes	du 13 09 au 18 10 2018
Tango argentin 3 :	5 personnes	du 08 11 au 20 12 2018

Après débat, il est décidé de ne pas annuler le stage « tango argentin 3 » ; le nombre de personnes inscrites en salsa compense financièrement. Toutefois, Anne Marie VERDIER rappellera dans les prochains cours jusqu'à la date du 18 Octobre l'existence de ce stage. Loubna, notre professeur fera aussi connaître ce stage auprès des associations pour lesquelles elle travaille également.

Il est rappelé que les inscriptions pour les stages ont lieu tout au long de la saison.

De plus :

- André VERDIER qui s'occupe d'alimenter le site internet de l'association VD91 rappellera qu'il reste encore des places disponibles en Tango Argentin 3.
- Chantal FOURNAISEAU préparera des flyers rappelant au trimestre les stages proposés. Ces derniers seront systématiquement déposés dans les soirées, les cours, les salles communales où se rendront les administrateurs ou les adhérents/stagiaires.
- Anne Marie VERDIER demandera au service communication de BREUILLET s'il est possible d'indiquer les stages à venir dans les panneaux lumineux de la commune et dans le « Breuillet Mag ». Elle fera de même auprès de la commune de SAINT-CHERON pour le magazine « Bref de Saint-Chéron ».
- Chantal FOURNAISEAU préparera un article à diffuser dans le journal hebdomadaire « Le Républicain ».

4) Questions diverses :

- **Partenariat avec SAFTI**
Rendez-vous sera pris avec cette entreprise afin de connaître de quelle manière il est possible de conclure ou pas un partenariat. Didier DRAPIER et Anne Marie VERDIER se sont proposés.

- **Local pour le matériel**

Anne Marie VERDIER précise que l'association possède du matériel entreposé chez elle plutôt encombrant. Didier DRAPIER qui s'est renseigné explique qu'il existe à BREUX JOUY des boxes loués à raison de 49 €/mois pour 3m². Le budget financier de cette saison risque d'être un peu juste aussi la décision est repoussée à plus tard.

- **Achat de matériel**

Didier DRAPIER explique qu'il serait peut être utile d'envisager l'achat d'un rétroprojecteur. Cette démarche reste sans suite pour le moment. En effet, la commune de BREUILLET peut nous prêter cet appareil.

- **Changement de salle**

Par suite d'indisponibilité de la salle des Fêtes de BREUILLET, les cours des Mercredis suivants se dérouleront à l'Auditorium du Moulin des Muses à BREUILLET :

- 7 Novembre 2018
- 19 Décembre 2018
- 23 Janvier 2019
- 06 Février 2019
- 12 Juin 2019

Anne Marie VERDIER précise que le cours commun avec le pot de fin d'année se tiendra le 12 Décembre 2018 à la salle des Fêtes de BREUILLET.

- **Le point des adhérents :**

Leur nombre a chuté cette saison : 49 contre 65 en 2017-2018. Anne Marie VERDIER précise que dans les nouveaux adhérents certains ont déjà pratiqué de la danse et, pour une insertion plus facile, ceux-ci participeront aux 2 niveaux : débutants/intermédiaires durant le 1^{er} trimestre puis au 2^{ème} trimestre, ils intégreront le niveau intermédiaires.

Le prochain CA : la date n'a pas été arrêtée.

La séance est levée à 22 h 12.

La secrétaire



La Présidente

